

RÉSERVATION SALLES MUNICIPALES

Demandeur : Tél. :

Email :

Association Roscovite : oui non

Espace MATHURIN MÉHEUT

Rez de chaussée : **SALLE ASTAN** (~60 pers.) - Associations, Privé

SALLE RANNIC (~140 pers.)

1^{er} Etage : **SALLE AR CHADEN** (~25 pers.)

PERROC'H (~15 pers.)

} Colloques, Séminaires, Associations

AUTRES SALLES

CINÉMA (150 pers.)

CLUB HOUSE (50 pers.)

Attention ! Toute activité en soirée s'achèvera à 01h00

Dates arrivée : et heures :

Dates départ : et heures :

(Bien vouloir prévoir le temps d'installation et de remise en état de la salle avant d'inscrire vos horaires)

Conformément à la loi Evin, l'usage du tabac est proscrit dans les salles communales



« En début de manifestation, l'organisateur doit responsabiliser les participants et leur rappeler les risques liés à la conduite sous l'emprise de l'alcool. »

Nom du responsable :

Adresse :

Nature de la demande :

Date de la demande :

Signature :

Les informations personnelles recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires pour le suivi des réservations de salle municipales et leur éventuelle facturation. Elles sont enregistrées et destinées au service secrétariat. Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de la collectivité en adressant une demande par écrit accompagnée d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante : protection.donnees@cgd29.bzh. Pour connaître vos droits et les modalités pour les exercer, veuillez consulter la notice d'information affichée : sur le site internet de la ville et au tableau d'affichage intérieur de la mairie.

La location des salles est proposée à la journée ou ½ journée :

- Salle AR CHADENN		70,00€		
- Salle ASTAN	½ journée	90,00€	1 journée	135,00€
- Salle RANNIC	½ journée	255,00€	1 journée	355,00€
- Salle ASTAN + RANNIC	½ journée	305,00€	1 journée	465,00€
- Cinéma Sainte Barbe				
Roscovite	½ journée	115,00€	1 journée	215,00€
Non Roscovite	½ journée	165,00€	1 journée	305,00€

La caution pour l'occupation d'une seule salle ou des 2 (Rannic et Astan) est fixée à 1 000€.

Tarifs fixés par décision n°2019-59 du 26 décembre 2019.

PARTIE RESERVEE A LA MAIRIE

Avis à solliciter	Nature de l'avis	Motif de l'avis défavorable	Signature
Commission Animation	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable		

FACTURATION : OUI NON

Bon pour Accord, le

La Maire,

Odile THUBERT MONTAGNE

Carte attribuée : n°1 n°2 n°3